

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DU GROUPE ADP DANS *act4nature*

Le groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget.

En 2017, le groupe a accueilli, sous sa marque Paris Aéroport, plus de 101 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale ADP International. En région parisienne, le groupe ADP est propriétaire et gestionnaire de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget, de dix aérodromes d'aviation générale et d'un héliport, situés dans un rayon de 50 km autour de Paris. Disposant de 6600 hectares sur le territoire francilien, la protection de la biodiversité est un enjeu fort pour le groupe ADP. Entreprise ancrée territorialement avec nos aéroports parisiens, nous avons un dialogue nourri avec nos parties prenantes locales. Nous intégrons également progressivement ces enjeux dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.

La biodiversité est l'une des six thématiques de notre politique environnementale 2016-2020 avec l'eau, les déchets, l'air et les émissions, l'aménagement et la construction durables et l'énergie.

La protection de la biodiversité s'organise aujourd'hui autour de trois objectifs principaux pour 2020 :

- Définir et déployer un plan de gestion écologique de nos aménagements ;
- Réaliser une étude biodiversité pour les projets structurants et pour tous les aéroports ;
- Réduire de 50 % les consommations de produits phytosanitaires entre 2008 et 2020.

Nous avons réalisé de premiers diagnostics biodiversité sur l'ensemble de nos trois principaux aéroports en 2014.

Nous avons développé à partir de 2015 un partenariat avec l'association Hop! Biodiversité en vue d'étudier et de promouvoir la biodiversité présente sur nos prairies aéronautiques. Ces prairies aéronautiques représentent plus d'un tiers des surfaces totales de nos trois aéroports franciliens et sont de véritables sources de biodiversité. Les observations sont réalisées dans le cadre d'une démarche participative associant des salariés volontaires du groupe et des entreprises partenaires. La démarche de gestion alternative de nos espaces verts engagée depuis de nombreuses années a permis une réduction significative de la consommation de produits phytosanitaires sur les différents sites, avec notamment un passage au « 0 phytosanitaire » côté piste sur Paris-Orly depuis 2016.

Avec toujours comme premier objectif la sécurité des vols, ces différentes actions ont permis une préservation de la biodiversité existante et sa pérennisation dans l'environnement aéroportuaire.

Dans la continuité de cette démarche, nos engagements pour les aéroports franciliens dans le cadre de *act4nature* sont de quatre ordres :

- Connaissance ;
- Développement ;
- Gestion écologique ;
- Sensibilisation.

Engagement n° 1 Connaissance

S'assurer de la connaissance de notre biodiversité par la réalisation et la mise à jour régulière d'inventaires faune/flore sur nos aéroports.

■ Actions

- Réalisation d'inventaires réguliers à l'échelle de nos aéroports ;
- Réalisation de relevés faunistiques et floristiques détaillés à l'échelle de l'emprise des projets ;
- Réalisation de campagnes d'observations participatives sur site, en lien avec l'association Hop! Biodiversité à Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle ;
- Envoi des données collectées au Muséum National d'Histoire Naturelle.

■ Indicateurs de suivi

- Nombre d'inventaires réalisés ;
- Nombres de journées d'observations réalisées avec Hop! Biodiversité ;
- Nombre d'espèces suivies sur site avec Hop! Biodiversité

■ Pilotage

- Suivi annuel pour les inventaires et les observations sur site ;
- Échéances des projets pour les inventaires spécifiques.

Engagement n° 2 Développement

Intégrer une vision prospective dans nos développements prenant en compte la préservation de la biodiversité.

■ Actions

- Élaboration d'études stratégiques biodiversité pour les trois principaux aéroports franciliens ;
- Intégration en amont dans les projets internes des enjeux en matière de biodiversité ;
- Suivi du volet biodiversité des projets des entreprises tiers sur nos aéroports.

■ Indicateurs de suivi

- Nombre d'études stratégiques finalisées ;
- Nombre de projets tiers suivis.

■ Pilotage

- 2019 pour la finalisation des études stratégiques ;
- Suivi annuel pour les projets internes et les projets tiers.

Engagement n° 3 Gestion écologique

Renforcer la démarche de gestion écologique de nos espaces verts.

■ Actions

- Démarche volontaire pour tendre progressivement vers le « zéro phyto » à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget, et le maintenir à Paris-Orly ;
- Mise en œuvre de plans de gestion écologique de nos espaces verts ;
- Adaptation de nos pratiques à la préservation et au développement de la faune existante.

■ Indicateurs de suivi

- Consommation annuelle de produits phytosanitaires ;
- Nombre de zones pour lesquelles un plan de gestion écologique est mis en œuvre ;
- Nombre d'espèces aviaires recensées.

■ Pilotage

- Suivi annuel de la consommation de produits phytosanitaires ;
- Suivi annuel pour les plans de gestion écologique ;
- Suivi annuel des espèces aviaires présentes sur site.

Engagement n° 4 Sensibilisation

Sensibilisation et mise en place de démarches participatives avec nos parties prenantes.

■ Actions

- Participation des salariés du groupe ADP et des entreprises implantées sur les plateformes aux observations sur site, pouvant être réalisées avec l'association Hop ! Biodiversité ;
- Intégration de la biodiversité dans nos communications internes et externes ;
- Sensibilisation des entreprises installées sur nos plateformes à la biodiversité par le Club des Partenaires Environnement que nous animons à Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget ;
- Sensibilisation des riverains dans nos Maisons de l'Environnement et du Développement durable de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly ;
- Collaboration avec les collectivités locales de nos territoires d'emprises pour la sensibilisation du grand public.

■ Indicateurs de suivi

- Nombre de salariés du groupe participant aux observations ;
- Nombre de salariés des entreprises partenaires participant aux observations ;
- Nombre d'entreprises partenaires sensibilisées ;
- Nombre et nature des supports de communication publiés.

■ Pilotage

- Suivi annuel du nombre de salariés du groupe et des entreprises partenaires ;
- Suivi annuel d'entreprises partenaires sensibilisées ;
- Suivi annuel des supports de communication.

